

Liberte Politique

/

Col romain qui finit bien

Article rédigé par *Décryptage*, le 17 février 2005

Le col romain est-il un signe religieux ? C'est l'histoire de Daniel Serres, jeune curé de la paroisse St-François d'Assise de Dornach. Passionné de montagne, Daniel prévoit un séjour dans l'Himalaya et entreprend des démarches pour obtenir le renouvellement de son passeport.

Mais le prêtre se voit refuser sa demande parce qu'il porte une chemise avec col romain sur sa photo d'identité.

FR3 Alsace qui a mené l'enquête nous apprend qu'il n'y a pourtant là rien d'illégal. Mais même en terre concordataire, la pression laïciste est forte. Dans l'esprit de certains agents administratifs, la loi sur le port des signes religieux à l'école a semble-t-il créé la confusion... Dans les bureaux de la sous-préfecture de Mulhouse, on ne plaisante pas avec la laïcité. Même les journalistes de la chaîne régionale n'en reviennent pas !

Heureusement, le secrétaire général de la sous-préfecture est intervenu pour remettre de l'ordre dans ce dossier. La seule contrainte légale est d'être identifiable. Daniel pourra se rendre sur les pentes enneigées du Toit du monde passeport en main, et en col romain.

(Photo : Fr3 Alsace)

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)

>